

Quels sont les facteurs influençant l'employabilité des jeunes ayant vécu un placement en protection de la jeunesse ?

Vanessa Fournier, conseillère en développement de la recherche au Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles
Alexandra Matte-Landry, Ph. D., professeure adjointe à l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval

Objectif du projet : Cette revue de la portée avait pour objectif d'évaluer l'étendue de la littérature sur l'employabilité et l'insertion professionnelle des jeunes placés afin d'éclairer l'amélioration des pratiques au sein des services de protection de la jeunesse. Bien que nous nous intéressons ici aux facteurs influençant l'employabilité, le projet d'origine couvrait quatre thèmes.

Méthodologie : La stratégie de recherche a été utilisée dans 14 bases de données, suivie de recherches dans la littérature grise, afin d'identifier les documents publiés entre 2010 et 2022. Ces documents avaient pour objet principal l'insertion professionnelle des jeunes de 15 à 34 ans ayant vécu un placement en protection de la jeunesse. Sur 986 documents recensés, 36 ont été retenus pour analyse.

Les concepts

Comment les concepts d'insertion professionnelle et d'employabilité sont-ils définis et mesurés dans la littérature ?

Le portrait

Quel est le portrait des jeunes sur le plan de l'insertion professionnelle dans les années suivant le placement ?

Les facteurs

Quels sont les facteurs influençant l'employabilité des jeunes placés ?

Les pratiques

Quels sont les services, programmes et politiques en place, ainsi que leurs effets sur l'insertion en emploi des jeunes ?



L'employabilité, c'est quoi ?

Ressource personnelle ayant le potentiel de se développer tout au long de la vie et permettant d'accroître sa réussite professionnelle. Selon Lo Presti et Pluviano (2016), elle est influencée par : l'identité professionnelle, le capital humain et développement professionnel, le capital social et l'environnement.



L'insertion professionnelle, c'est quoi ?

Vultur et Trottier (2010, p.260) définissent l'insertion professionnelle comme « un processus qui se déroule sur une période où s'entremêlent des situations de recherche d'emploi, de chômage, de formation et d'inactivité ». Ce processus prend fin lorsque le jeune accède à un emploi durable qu'il considère répondre à ses attentes face au monde du travail. Cet emploi devrait suffire à satisfaire ses besoins, atteindre une autonomie financière et réaliser ses projets de vie.

Résultats : 18 facteurs représentant un frein à l'insertion professionnelle ont été identifiés. D'un autre côté, 7 éléments ont plutôt été identifiés comme étant des facteurs de résilience pouvant soutenir l'insertion des jeunes et leur fonctionnement optimal sur le marché de l'emploi, en dépit de l'adversité vécue durant l'enfance. Dans certains cas, la direction de l'association entre ces facteurs et l'insertion en emploi est bidirectionnelle.

Identité professionnelle

- Ambitions professionnelles (faibles ambitions - carrières moins complexes, qualification moindre - peu d'occasion de se connaître, de développer ses intérêts, d'explorer des choix de carrière...)
- Motivation à travailler (subvenir à ses besoins, être indépendant, soutenir ses proches, redonner aux autres, désir de réciprocité...)

Capital humain

- Genre (♀+ de chance d'obtenir un DES et d'être sur le marché de l'emploi)
- Parentalité précoce (impact différent entre ♀ et ♂)
- Santé mentale (peu d'accommodations, stigmatisation, peur du jugement, trauma...)
- Problèmes comportementaux (consommation, délinquance, incarcération...)
- Scolarisation (+ grand effet positif du DES chez les jeunes placés...)
- Caractéristiques personnelles (confiance en soi, détermination, discipline...)
- Connaissances et habiletés en lien avec le monde du travail
- Expériences de travail avant la fin du placement

Environnement

- Stigmatisation (perçu différemment, pas les mêmes opportunités...)
- Caractéristiques du placement (nombre, type, âge au premier)
- Maltraitance (impacts sur le plan social, émotionnel, cognitif...)
- Instabilité résidentielle (itinérance, impact sur les relations sociales)
- Barrières logistiques (transport, conciliation travail-famille...)
- Marché de l'emploi (exigences, conditions de travail...)

Capital social

- Développement socioémotionnel (communication, régulation...)
- Famille (difficultés familiales, absence de modèle positif, motivation...)
- École (stress, intimidation VS opportunités, environnement sécuritaire...)
- Soutien social (réseau limité, désir d'indépendance...)
- Accès aux services (critères d'admissibilité, manque de ressources...)

Quelques réflexions et recommandations



- Plusieurs facteurs dans l'environnement des jeunes placés ont une influence sur leur employabilité. Les services et programmes visant à soutenir l'insertion en emploi ne peuvent se limiter à cibler uniquement les jeunes (ex. : développement de leur qualification). Afin de maximiser leurs effets, ils doivent tenir compte et intervenir sur l'ensemble des systèmes dans lesquels ces jeunes sont intégrés.
- L'employabilité des jeunes placés est influencée par ces facteurs, mais aussi par la capacité des milieux à les considérer et répondre aux besoins d'accompagnement sous-jacents. Cela nécessite la mise en place de stratégies d'intervention concertée entre les différents milieux afin d'assurer une prise en charge globale des besoins des jeunes.
- Il est recommandé d'améliorer l'accès aux services pour les jeunes qui présentent un plus grand risque (selon les facteurs recensés). Par contre, la présence de facteurs de risque ne devrait pas être un critère d'admissibilité à ces services (importance de l'universalité des services).
- Des activités de sensibilisation et de formation auprès des employeurs auraient le potentiel de les aider à mieux comprendre les impacts des traumatismes et à identifier des pistes pour adapter leur milieu de travail afin qu'il soit plus accueillant/accommodant pour ces jeunes.
- Cultiver les ambitions professionnelles, c'est aussi cultiver l'espoir et faire place aux rêves. Croire au potentiel de réussite des jeunes constitue souvent un premier pas pour leur redonner confiance en leurs capacités, les motiver et les mettre en action.

Limites :

- Aucune évaluation de la qualité des études.
- Plusieurs analyses secondaires (utilisation récurrente des mêmes échantillons).
- Peu de travaux en contexte canadien ou québécois.
- Exclusion des documents portant spécifiquement sur la scolarisation.



Consultez le rapport intégral !